



## NEWSLETTER ADC JUIN 2021

### 48<sup>e</sup> JOURNEES NATIONALES D'ETUDE ET DE FORMATION ADC - CCECQA - IRTS

Nous vous invitons à retrouver le plaisir des échanges « en vrai »  
lors des **Journées Nationales d'Etude et de Formation**  
**Les 6, 7 et 8 octobre 2021**



A la Cité Mondiale – Bordeaux

Sur le thème

**Social, sanitaire, médico-social :**  
**vers une orchestration commune ?**

#### Venez

- vous doter de **clés de compréhension** au travers de conférences par des universitaires renommés ;
- partager avec des **directeurs** qui ont expérimenté le décloisonnement entre secteurs sanitaire et médico-social (**ateliers témoignages**) ;
- vous inspirer grâce à un Grand Témoin ;
- participer à des **ateliers** sur les manières de **favoriser le « co »** (co-développement, gamification...);
- découvrir « de l'intérieur » des **méthodes managériales innovantes** (Montessori, QVT, Buurtzorg, Lean management...).

**... Une croisière apéritive est offerte aux 150 premiers inscrits.**

**Inscriptions en ligne uniquement : <https://jnef2021.net>**

**Martine JOURDAIN-BERNARD**  
Déléguée Régionale Nouvelle Aquitaine



# COMITE ETHIQUE

Le Comité Éthique ADC a proposé le 3 juin 2021, une agora éthique sur le thème « ÉTHIQUE ET LOI : UNE NECESSAIRE INTERACTIVITE ET COMPLEMENTARITE ».

Quatre directrices et directeurs d'établissements ou d'associations ont présenté des témoignages thématiques, à partir desquels Alice CASAGRANDE, philosophe spécialiste des questions éthiques, était invitée à réagir. Les interventions et échanges ont été de grande qualité ; vous pouvez les retrouver sous ce lien : <https://us02web.zoom.us/rec/share/Ji-tiK2r2iJsRLD8uM7LuVsb8Kyn8UCWS-3QJ89nlmqJuW5X2X7V0dZ7kDq8k7H.7MPgqrqDGMODaEC4s>

Des ressources documentaires en lien avec cette journée sont disponibles sur le site internet de l'ADC dans l'espace Comité Ethique. Site : [a-d-c.fr](http://a-d-c.fr)

Le Comité Éthique se réjouit de la forte participation à cette visioconférence (77 personnes inscrites), révélatrice de l'intérêt porté par les cadres de direction aux questions éthiques. En effet, notre mission ne peut se réduire à des compétences techniques : plus que jamais, le directeur doit être porteur de valeurs éthiques fortes. Cependant, le format de la visioconférence –qui nous a été imposé par le contexte sanitaire– n'est pas propice à l'interaction, à l'expression de la subtilité, dont la complexité de la pensée éthique a besoin pour s'épanouir. Le Comité Éthique espère donc pouvoir proposer sa prochaine rencontre éthique en présentiel.

J'adresse tous mes remerciements à l'Equipe organisatrice : Didier CHAPUY, Pierre COLNOT, Yves CHKROUN, Annabelle LETEURTRE, Serge LOUBET, Jean-Michel MEUNIER et Michèle FOIX, pour la réussite de ce temps d'échange.

## Appel à candidature

La dimension éthique est une dimension fondamentale dans nos postures de direction, qui se réaffirme dans des contextes de crise, de changement de repères. Cette notion, transversale à tous les secteurs d'activités, se veut aidante pour la prise de recul nécessaire et la prise de hauteur en amont de décisions complexes. La création de structure éthique au sein des institutions associatives, avec une approche pluriprofessionnelle, dans une dynamique évolutive, participe à la démarche de réflexion en mouvement.

Vous avez des idées à partager ? Vous souhaitez contribuer aux axes de réflexion éthique, nous vous invitons à proposer votre candidature pour intégrer le Comité Ethique de l'ADC.

J'adresse tous mes remerciements à l'Equipe organisatrice : Didier CHAPUY, Pierre COLNOT, Yves CHKROUN, Annabelle LETEURTRE, Serge LOUBET, Jean-Michel MEUNIER et Michèle FOIX, pour la réussite de ce temps d'échange.

**Christelle AUDUREAU**

Présidente du Comité Ethique

**Pierre COLNOT**

Administrateur, Secrétaire du Comité Ethique

## DELEGATIONS REGIONALES

Les modifications proposées par le Président et validées par le Conseil d'Administration ont eu de l'écho dans nos régions.

Pour mémoire, les délégués régionaux et administrateurs ne feront désormais qu'un(e). Si cette modalité doit encore être validée en Assemblée Générale Extraordinaire en octobre à Bordeaux, elle s'est déjà organisée.

Ainsi, 21 délégués régionaux sont d'ores et déjà désignés et deviennent donc membres du CA ; c'est le cas de la plupart de nos régions mais quelques singularités subsistent et il est encore temps d'y répondre :

- 1 seul délégué pour 2 postes dans 2 grandes régions Grand Est et Hauts de France.
- Pas de délégué en Bourgogne / Franche Comté, en Corse, en Centre Val de Loire ainsi qu'en Guyane, Martinique et Mayotte.

Avec ces nouvelles délégations, forts d'une sortie de crise pandémique, il est à espérer dorénavant un rebond des activités de l'ADC en régions et par voie de conséquence au plan national.

La synergie en régions et entre les régions sera notre objectif dès la rentrée ; la visioconférence nous y aidera, le reste ne sera qu'une question de volonté !

**Un avis, une proposition, une candidature, une demande de renseignements...**

> [animregionsadc@gmail.com](mailto:animregionsadc@gmail.com)

D'ici-là un bel été à toutes et tous !

**Jacky CLAVEL**

Vice-Président en charge des Régions

## VISIO BIMESTRIELLE « PROTECTION DE L'ENFANCE »

L'ADC organise sa visioconférence bimestrielle « Protection de l'Enfance » le vendredi 2 juillet 21 à 15 H sur ZOOM, avec un thème et un invité.

- **Un thème**

Un projet de loi sur la « Protection de l'Enfance » arrive à l'Assemblée Nationale en juillet.

Annoncé depuis plusieurs mois, le projet de loi visant à « améliorer la prévention et la protection de l'enfance » sera examiné en première lecture à l'Assemblée Nationale, la première quinzaine de juillet. Le Secrétariat d'Etat à l'Enfance Adrien TAQUET, le considère comme « *une étape supplémentaire pour garantir véritablement aux enfants un cadre de vie sécurisant et serein, et aux professionnels un exercice amélioré de leurs missions* ».

Plusieurs mesures sont prévues pour améliorer le sort des quelques 330 000 jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Parmi elles : l'interdiction des placements hôteliers, une pratique décriée mais ayant cours dans plusieurs départements – ces derniers sont les chefs de file de la Protection de l'Enfance, une compétence territorialisée depuis la décentralisation. En janvier, après la diffusion d'un nouveau documentaire télévisé accablant sur la prise en charge des enfants placés, le Secrétaire d'Etat Adrien TAQUET avait annoncé vouloir mettre un terme à l'accueil dans des hôtels. Selon le document de présentation du projet de loi, des exceptions (urgence, mise à l'abri) seront cependant prévues par décret et « *strictement encadrées avec des exigences renforcées d'accompagnement éducatif* ».

- **Un invité pressenti** (en attente de confirmation)
- **Un point de situation sur l'évolution du dispositif d'évaluation**

sera fait, suite aux informations que le Représentant de l'ADC a obtenu au Comité de concertation du 14 juin 2021.

**Venez échanger avec nous sur ce projet de loi.**

**L'ADC vous invite à une réunion Zoom planifiée :**

**<https://us02web.zoom.us/j/86998347518?pwd=TnhzRXZXZGhLYnJYZ3prRCtDWE8xdz09>**

**ID de réunion : 869 9834 7518**

**Code secret : 906963**

**Daniel CARASCO**  
Directeur de MECS et Président ADC

## VISIO BIMESTRIELLE « HANDICAP »

### Réunion thématique « Handicap » du 21 mai 2021

Beaucoup de thèmes ont été abordés au cours de cette réunion, car le secteur du handicap est soumis à des tensions importantes qui impactent nos fonctions de direction quotidiennement.

La question de la transversalité est de nouveau apparue, la Commission « Handicap » se faisant l'écho d'autres débats dans les commissions enfance, ou d'expériences vécues dans les régions. Nous pouvons même parler de porosité de plus en plus marquée.

Nous avons bien d'autres sujets en commun, d'autres débats, d'autres réflexions à poser.

Celui de l'attractivité de nos métiers nous inquiète particulièrement, et notamment sur les internats.

Qu'avons-nous à offrir aux professionnels, jeunes et moins jeunes ?

Le chemin est parsemé d'embûches... On nous parle de nouvelles générations au travail, d'équilibre vie professionnelle/vie personnelle, de qualité de vie au travail (fameuse QVT) ; données à compresser dans des établissements ouverts 365 jours/an, 24H/24...

Et quelle distorsion entre nos missions de protection des plus vulnérables et celle des salariés par l'application du Code du Travail (amplitude horaire, repos minimum...), ou des règles d'hygiène et de sécurité pour ne citer qu'elles.

Il est alors nécessaire de ne pas oublier notre point commun à tous : les personnes à accompagner :

- dans les actes essentiels de leur vie : manger, boire, dormir, se laver, s'habiller ;
- jusqu'aux actes les plus complexes tels que les aider à prendre leurs décisions seul (auto détermination) sur les choses les plus banales ou plus essentielles dans leur vie.

Mais cette question entêtante revient : qu'avons-nous à offrir aux professionnels ?

Notre confiance, notre reconnaissance, un projet professionnel en cohérence avec notre projet sociétal, associatif, un engagement pour valoriser leurs compétences et leurs savoirs faire (au travers de la GPEC) ... À défaut d'une revalorisation salariale à hauteur du travail accompli auprès des personnes accompagnées quelles qu'elles soient : adultes, enfants, handicap ou non...

Alors peut être les travaux engagés pour faire étendre le SEGUR répondront partiellement à nos craintes sur notre attractivité actuelle et future.

Donc assurément, la Commission « Handicap » est un lieu où nous pouvons échanger dans ce monde complexe qui est le nôtre, et trouver auprès de chacun des bouts de solution, des leviers... Sans oublier de la convivialité indispensable à tout secteur, et toute profession.

A la rentrée, l'idée sera de vous proposer des réunions ciblées avec un intervenant extérieur pour éclairer et enrichir les débats.

Bon été à tous.

**Isabelle BRIARD - Betty CHAPELIER - Martine SEILLER - Jacky CLAVEL**

Administrateurs

## EVALUATION DE LA QUALITE DES ESMS

**La Haute autorité de Santé continue ses travaux concernant les ESMS. L'ADC est présente dans cette commission.**

### Evaluation de la qualité

- Malgré quelques retards dus à la crise sanitaire, il paraît probable que l'avancement actuel du dossier concernant l'évaluation de la qualité au moyen d'un référentiel commun permette une mise en place au 1er janvier 2022.
- Il faut noter que ces échanges ne traitent pas de la forme définitive des documents qui seront utilisés en support. Il est prévu qu'ils soient tous accompagnés par des instructions concernant les documents juridiques tel que le décret (produit lui par la DGCS) et par des notices ou fiches techniques concernant le référentiel.
- En tout état de cause, c'est clairement et juridiquement la date qui sera donnée dans le décret qui modifiera les habitudes de travail - à ce jour : le 01/01/2022. Il est donc vivement conseillé de mener les évaluations entamées à leur fin et de les présenter dans les délais originellement prévus.
- Il faut également relever le processus d'habilitation des organismes évaluateurs qui s'est augmenté par la présence du COFRAC d'une garantie de professionnalisation de ces derniers. L'HAS se montre particulièrement sourcilieuse à cet endroit d'autant plus alerté par le bruissement d'opérateurs qui tentent de se repositionner auprès des établissements

### Demande d'inscription au programme de de travail de l'HAS/tous sujets concernant les ESMS

Un formulaire sera bientôt transmis afin que les institutions, associations et organismes du champ social et médico-social puissent inscrire les thèmes de travail qu'ils souhaitent voir retenus : actualisation ou modification d'une recommandation, organisation des parcours, publics spécifiques, partage de travaux...

**Odile SALVAT**

Administrateur représentant l'ADC

au Comité de concertation sociale et médico-sociale à l'HAS

## SEGUR DE LA SANTE

**Mobilisation historique en Occitanie : les acteurs du social et médicosocial ont appelé à la juste reconnaissance de tous les professionnels.**

Présidents, administrateurs, directions générales, directeurs d'établissements, cadres d'associations, soutenus par les Fédérations, syndicats d'employeurs nationaux, se sont rassemblés devant les Préfectures, Conseils Départementaux, ARS de la région. Une délégation interfédérale a été reçue pour remettre, en main propre aux décideurs régionaux, une motion interpellant le Gouvernement et les Pouvoirs publics sur le risque de dégradation du climat social dans ce secteur qui accompagne les publics les plus fragiles et affirmant la nécessité d'une revalorisation de l'ensemble des professionnels du secteur de la santé.

L'ADC a soutenu et signé la motion. Notre Président a fait partie de la Délégation reçue par le Conseil Départemental du GARD.



## A VOS AGENDAS

N'oubliez pas de noter cette prochaine date : **MERCREDI 6 OCTOBRE 2021 A BORDEAUX**

- **9 H 30** : Assemblée Générale Extraordinaire – Révision Statuts article --
- **10 H** : Assemblée Générale Ordinaire Statutaire

Nous comptons sur vous...

## COMMUNICATION

Nous vous invitons à rejoindre le réseau ADC pour que votre parole soit entendue et participe avec celle de l'ensemble des adhérents, aux débats qui ont lieu dans les champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

Votre avis nous intéresse et votre participation à nos réflexions aussi, mais votre adhésion encore plus...

Le bulletin d'adhésion est disponible sur notre site Internet [a-d-c.fr](http://a-d-c.fr).

**Vous retrouverez sur notre site, plus d'informations sur les événements. N'hésitez pas à le consulter : [www.a-d-c.fr](http://www.a-d-c.fr) ou appeler le secrétariat administratif 06 75 19 62 22. L'ADC est aussi présente sur Facebook [ADC@reseauadc](https://www.facebook.com/ADC@reseauadc) et sur twitter [adc@adc](https://twitter.com/adc@adc).**

Notre site : [a-d-c.fr](http://a-d-c.fr)

LinkedIn : [asso-adc](https://www.linkedin.com/company/asso-adc)

Courriel [adcregion@gmail.com](mailto:adcregion@gmail.com)

Vidéo : [colloque-TV.com](https://colloque-TV.com)

